

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Commune de Nauviale

Nature et intensité du risque d'inondation

I - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

La commune de Nauviale est située en bordure :

- du Créneau qui conflue avec le Dourdou en amont immédiat du village, au droit du nouveau pont ;
- du ruisseau de Bruéjous, affluent en rive droite du Créneau ;
- du ruisseau de Bindouyre, affluent en rive gauche du Dourdou ;
- de la Daze, affluent en rive gauche du Dourdou au droit de la limite communale de Nauviale et de Saint Cyprien sur Dourdou ;
- du ruisseau du Duzas en limite communale nord,

Le Dourdou présente au droit de Nauviale un lit majeur relativement large, constituant une plaine alluviale en fond de vallée.

La commune de Nauviale a fait objet par le passé d'un seul arrêté de catastrophe naturelle relatif aux événements des 03/12/2003 et 04/12/2003 au titre d'inondations et coulées de boues.

Il convient de souligner également l'événement du 14/12/1981 qui a marqué les esprits bien qu'il paraisse aux yeux des habitants inférieur à l'événement de 2003, A noter l'impact du nouveau pont, qui tend à rehausser localement la ligne d'eau comme le montre les laisses de crues nivelées.

II - LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION

Le plan de prévention du risque d'inondation, prescrit le 1er février 2011 par l'arrêté préfectoral n°2011032-0006, définira un zonage réglementaire, qui prendra en compte les inondations passées. La cartographie des zones inondables comprendra les zones suivantes :

- la zone de risque fort, considérée comme inconstructible ;
- la zone de risque faible, considérée comme constructible avec prescriptions en secteur aggloméré et comme non constructible avec préservation du champ d'expansion des crues en secteur rural.

Le détail des interdictions de construire et des prescriptions figurera dans le règlement du plan de prévention du risque d'inondation. En attendant l'approbation de ce document, l'information aux acquéreurs et locataires peut s'appuyer sur la cartographie des aléas.